



PARTICIPATION DES FAMILLES

Pour le CFA – apprentissage

Année scolaire 2024 – 2025

FRAIS D'ÉTUDE DE DOSSIER :85 €

à régler au dépôt du dossier de candidature pour tout nouvel apprenti

ils peuvent être réglés par virement (document à nous demander par email) ou bien par chèque à l'ordre du Campus la Mouillère Orléans Loire Valley ;

en précisant le nom et prénom du candidat et la classe demandée

FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION :

Pour les apprentis, le tarif est calculé à la semaine et sera facturé en fonction du nombre de semaines de présence relatif au planning d'alternance de la formation suivie. Ce montant est lissé sur l'année et prélevé mensuellement à compter du mois d'octobre pendant 10 mois.

RÉGIME STATUT	DEMI-PENSIONNAIRE <i>Forfait Hebdomadaire</i>	INTERNE <i>Forfait Hebdomadaire</i>
Apprenti(e) mineur(e)	37,00 €	129,80 €
Apprenti(e) majeur(e)	37,00 €	138,60 €